

L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs démineurs



*** MISSION VANIKORO 2005**

*** NAISSANCE DE LA PLONGEE AUTONOME**

n° 60 avril 2006
ISSN : 1779-5192
delphinus.philou@neuf.fr

L'Enthousiasme est la seule vertu. Commandant Philippe Tailliez.

Le mots des Présidents

Le président national, président de la section Manche Mer du Nord

Chers Amis Plongeurs,



Une année déjà écoulée depuis les grandes retrouvailles de Cherbourg, mais le plaisir de se retrouver les 22-23-24 et 25 juin 2006 à Toulon font oublier le temps qui s'égare.

La section Méditerranée s'active pour nous recevoir et préparer les festivités, avec surtout, avant l'AG, la cérémonie de parrainage de la nouvelle promotion de plongeurs démoneurs. A ce sujet, les organisateurs cherchent d'ailleurs des parrains volontaires.

Petit bilan: un an que l'on m'a confié la présidence avec mon bureau « Manche- Mer du Nord » assisté des présidents des deux autres sections. Une année pendant laquelle je me suis fait un point d'honneur à concrétiser les décisions prises en AG à Cherbourg: la confection de cartes plastifiées, le tirage de l'EGF par section, après envoi de la maquette par notre rédacteur en chef (le coût du dernier tirage était nul), l'obtention de notre n° ISSN à la bibliothèque nationale de France, ce qui met notre bulletin dans la légalité, sans oublier, bien sûr, le dépôt des nouveaux statuts, maintenus à la préfecture du Var, le siège social étant situé au cercle C.M de Toulon (ce qui devra être entériné lors de l'AG de juin).

Je reviens sur l'EGF dont vous pourriez trouver les anciens numéros progressivement sur le site Internet de l'amicale. Ce bulletin est le trait d'union entre les adhérents et c'est vous qui devez le faire vivre ! Envoyez vos reportages, souvenirs, faits actuels de votre reclassement dans le civil etc...

Le nombre d'archives gérés par nos amis Brestois augmente de plus en plus et c'est très bien, nous sommes la mémoire des PLD. Si vous retrouvez des photos, films, documents, envoyez les pour copie à vos bureaux ou à moi-même, ils vous seront rendus après exploitation. Prochainement, la liste du contenu des archives sera incluse à l'EGF et au site Internet .

A tous, bon vent, bonne mer et rendez vous en juin à Toulon

Jean -Michel Bollut

Le président de la section Méditerranée

Mes chers camarades,



La plume m'est donnée pour me rapprocher à nouveau de vous, déjà le numéro 60 !

Que de travail et d'abnégation pour faire vivre notre Écho des Grands Fonds !

je tiens à remercier tout particulièrement notre ami Philou qui consacre une grande partie de son temps à sa réalisation. Merci également à tous ceux qui ont écrit et fait un article de nos souvenirs. Apportons encore les merveilleux récits de nos « prouesses de jeunesse », ne les gardons plus dans nos pensées et nos rêves. Nous avons le moyen aujourd'hui de refaire vivre ces moments de plaisir et de les faire partager à tous.

Dans le courant de cette année malheureusement, des amis, des épouses nous ont quittés. J'ai une pensée pour eux et leurs familles.

Le 13 Mai la Section Méditerranée s'est réunie pour notre Assemblée générale de section. A cette occasion le Cdt de l'école Plongée le CF Raphaël Clivaz nous a ouvert ses portes. Cela nous a donné l'occasion de revoir cet endroit magique pour nous et de respirer à nouveau l'odeur des néoprènes, de refaire les quelques pas au bout du ponton avant l'abîme du grand bleu. Que de souvenirs !!!

Comme notre président l'a annoncé précédemment nous recherchons comme chaque année pour le 22 juin des parrains, tous les volontaires sont les bienvenus pour cela il suffit de se mettre en contact avec notre ami Philou qui est chargé de faire la liaison avec l'école de plongée.

Voilà mes camarades pour aujourd'hui, je souhaite vous voir très prochainement pour les uns, un peu plus tard pour les autres lors de notre Assemblée générale le 23 et 24 Juin 2006.

Transmettez toutes mes amitiés à toutes vos familles.

Jean François Paté

L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs démineurs



Photos protégées
"Copyright Associations Salomon et DRASSM"

SOMMAIRE

2. *Les mots des Présidents*
4. *Nos disparus*
5. **DETRESSE DES PROFONDEURS AU VIETNAM**
8. **TRAMONTANE**
9. **MISSION VANIKORO 20**
13. **PRIX BEAUPLÉ-ROLLINAT 2005**
14. **NAISSANCE DE LA PLONGÉE AUTONOME**
20. **DÉMINAGE À SAINT JEAN DE LUZ.**
21. **DEF. NAT. AVEC PALMES**
22. **MESSAGERIE**
20. **COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / SECTION**
31. **CAKE AU JAMBON ET AUX OLIVES**

Rédaction : Roger Armela
Jean-Michel Bollut
Jean-Pierre Garceran
Alain Louis Gastrin
Gérard Landré
PM Philippe Livoury
René Marteau
Jean François Paté
PM Christian Péron
Jacques Regnault
Jean Emile Sevellec

Réalisation : Philippe Livoury



Photo Philippe Livoury

La villa Ronarch. Avril 2006

AMICALE :

Président de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : Jean Michel Bollut Le damet 50 340 Helleville / 02 33 52 95 85 / jbollut@wanadoo.fr
Vice-président de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : Le Roux Pierre 15 rue des fauvettes 50270 Barneville Carteret 50270
Trésorier de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : René Ferrazzi 3, le bourg 50690 Virandeville / 02 33 53 25 97 /
Secrétaire de l'Amicale et section Manche, Mer du Nord : Louis Cadio 21 hameau Virel 50690 Martinvast
Président section Méditerranée : Jean-François Paté 66 Avenue Jean Giono 83130 La Garde jf.pate@wanadoo.fr
Vice-président section Méditerranée : Jean-Marc Plançon, 291 Ave Marcel Castie, Villa "Créole" 83 000 Toulon / 04 94 36 01 80 / planiem@noos.fr
Trésorier section Méditerranée : Roger Armela, 1555 Corniche Georges Pompidou / 04 94 06 27 84 / roger.armela@wanadoo.fr
Secrétaire section Méditerranée :
Président section Atlantique : Emile Jean Sevellec : 18 rue de Pont-Aven 29 820 Bohars / 02 98 03 54 08 / ejsevellec@wanadoo.fr
Vice-président section Atlantique : Gérard André 25, rue Saintonge 29200 Brest / 02 98 47 29 78
Trésorier section Atlantique : Jean-François Bouhier 28, rue de la Gare 29460 Dirinon / 02 98 07 05 37 / jfbouhier@wanadoo.fr
La Rédaction : Livoury Philippe 282 Vieux chemin de Fabrégas 83500 La Seyne sur Mer / 04 94 06 19 81 / delphinus.philou@neuf.fr

Les manuscrits sont archivés, les photos retournées sur demande.

Nos disparus

Notre ami, Christian FEYFANT n° 223 adhérent des premiers jours à notre association nous a quitté ce matin pour sa dernière plongée. Nous pouvons envoyer un témoignage à son épouse ainsi qu'à sa famille à l'adresse suivante 16 rue Pierre et Marie Curie 83190 OLLIOULES.

Jean-François Paté



* J'ai appris avec tristesse le décès subit de notre camarade Henri LORENTE survenu le 15 Août 2005, Plongeur Démineur n° 210 - Session 1958. Henri avait adhéré à l'Amicale en janvier 2001, il habitait PERPIGNAN.

* J'ai le regret de vous annoncer le décès de l'épouse de notre camarade Christian MARIE (PLD n° 333 - Session 1963). La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 2 février 2006 en l'église de GUILERS. Christian MARIE / 16 rue Anne de Bretagne / 29820 / GUILERS.

* Je viens d'apprendre le décès de l'épouse de notre camarade Philippe Dumas (PLD n° 489 - Session 1971). La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 29 à VANNES. Philippe DUMAS / 13 rue Julien Marie CROZET / 56000 VANNES

Emile Jean SEVELLEC

Roger Martin nous rappelle le décès de son épouse Jacqueline Martin en 2004.

Philippe Livoury

Nous avons appris ce matin par un appel de Daniel MESLAY le décès de notre ami Norbert LE BUHOTEL. A l'heure où je rédige ce message les circonstances de son départ subit me sont inconnues. Norbert était infirmier hyperbariste et par ses différentes affectations en GPD, GIS-MER et chasseur de mines, il a été amené à côtoyer nombre d'entre nous. Il était un des premiers adhérent de notre amicale et dès qu'il le pouvait, assistait aux différentes manifestations.

René FERRAZZI



Norbert au 50ème anniversaire de la spécialité de PLD : Juin 2003

- J'ai le regret de vous informer du décès de l'un des nôtres : L'Officier technicien ® Plongeur Démineur Jean-Pierre ROUE (PLD n° 187) à l'âge de 70 ans. Obsèques religieuses jeudi 6 avril à 10 heures en l'église Saint-Joseph du Pont du Las à Toulon. Inhumation samedi 8 avril au cimetière Saint-Martin de Brest. Ni fleurs, ni couronnes.

Merci à tous ses anciens camarades du 3ème G.P.D. : Maurice Menut / Roger Martin / René Talec / Maurice Tixier / Pierre Brocot etc... dont je n'ai plus les adresses. L'hommage du drapeau des Plongeurs Démineurs m'a beaucoup touchée Il aimait tellement son métier ! Merci !

Madame ROUE

* J'ai le regret de vous annoncer le décès de Danielle Cavenel, épouse de notre camarade Philippe Cavenel, Médecin-général.

Jean-marc Plançon

J'ai le regret de vous annoncer le décès de mon Beau-frère, Joseph OLIVO PLD n°26 session 1953. Il nous a quitté le 14 Avril 2006 / 1 Square de Macédoine 35000 RENNES.

Pierre Deboissy (Zouzou)

DETRESSE DES PROFONDEURS AU VIETNAM MOBILISATION DES MEDECINS ET DES PLONGEURS DE BREST.

L'A.F.E.P.S. (l'Association Francophone d'Entraide et de Promotion des Sciences de la vie)

Créée dans les années 90, il s'agit d'une association oeuvrant dans les domaines de la santé et de l'environnement. Elle mène des actions de coopération, d'assistance et d'aide humanitaire, essentiellement au Vietnam, et au Sri Lanka, suite au tsunami en partenariat avec les structures et autorités locales dans le plus strict bénévolat. **Sa devise est : Génération et Peuples Solidaires.**

Notre association à pour objet :

La diffusion des connaissances scientifiques françaises par la formation professionnelle, dans les métiers liés à la santé et à l'environnement. La participation au développement de l'entraide et de solidarité entre les générations des pays avancés, et celles des pays émergents, en particulier vers les catégories sociales les plus vulnérables : enfants, personnes âgées, handicapés et sans ressources. La promotion des sciences de la vie par des échanges culturels et techniques entre formateurs, l'aide à la reconversion des catégories professionnelles dont les activités risquent de porter atteinte à leur santé, et leur environnement

Actions humanitaires

Depuis la création de l'association s'est fixée deux objectifs :

Aider les personnes âgées qui ont souffert des soubresauts de l'histoire à terminer leur existence dans la dignité. Nous avons rencontré sur des indications des pauvres vieux soldats vietnamiens, qui ont détruit tous leurs papiers militaires français, pour garder la vie sauve et ne peuvent plus apporter la preuve de leur ancienne appartenance, ils errent de quartier en quartier se nourrissant des reliefs des marchés, Nous travaillons avec la complicité des bonnes soeurs, pour que ces anciens et leurs familles puissent être soignés en cas de besoin. Il y a encore du travail de recherche, il y a beaucoup de vieux soldats vietnamiens francophones non recensés. Ils ne peuvent faire valoir leur droit à une modeste retraite. Nous transmettons le peu d'éléments et souvenirs de ces vieux soldats au ministère des anciens combattants, pour qu'ils puissent après vérification, toucher le peu de retraite car le temps est malheureusement compté pour eux.

Donner une nouvelle chance aux enfants malades et à ceux des familles les plus démunies : Nous aidons financièrement aux opérations chirurgicales, nous restons en relation avec les familles jusqu'à la guérison des jeunes malades ainsi que le suivi de leurs scolarités, l'acquisition de fauteuils roulants pour les enfants handicapés etc...

La présente Mission est l'aboutissement d'une « longue marche » qui a débuté en 1998, lors de la lecture d'un article scientifique publié par la directrice de l'Institut Pasteur de Nha Trang qui mettait en évidence les conditions désastreuses de la pêche en plongée au narguilé (appareil de plongée constitué d'un compresseur d'air sur le pont du bateau ou dans la machine, une durite souple de 60 mètres de long sans détendeur, l'air arrive en débit continu dans la bouche du plongeur) pratique courante au Vietnam, se traduisant par



environ 30% d'accidents allant jusqu'à la paralysie et 7% d'accidents mortels. Rapidement, les médecins de l'A.F.E.P.S ont découvert que cette pêche suicidaire intéressait des centaines de milliers de pêcheurs sur les 3300km de côtes du Vietnam et faisait des dizaines de milliers de victimes. Un autre résultat négatif de cette forme de pêche au cyanure et à l'explosif était la destruction progressive de la flore et de la faune des côtes vietnamiennes.

Pendant ce temps à Brest, le Dr J.R Sez nec, membre de L'A.F.E.P.S. et du Groupe Manche Atlantique de Plongée (G.M.A.P.) attirait l'attention de son camarade ancien plongeur démineur Alain Louis Gastrin sur ce drame humain, et envisageait avec lui l'aide que pourrait apporter à ces pêcheurs, l'expérience de plongeurs expérimentés.

Cette équipe va jeter les bases en coordination avec les partenaires vietnamiens, pour la mise en place de ce premier centre national de formation plongée du Vietnam. Nous sommes convaincus que les projets vont donner tout le sens pour le développement économique, et une belle reconversion pour les pêcheurs plongeurs, ils seront responsables de cette nouvelle orientation dans l'écotourisme, les activités subaquatiques et les futurs gardiens de leur patrimoine marin.

Un plan d'action commun se met en place entre les différents acteurs de l'hôpital de la Cavale Blanche de Brest et l'A.F.E.P.S. pour obtenir un poste d'interne pour un jeune médecin francophone de Haiphong, le Dr Nguyen Van Mui, un poste de formation à la médecine Subaquatique et hyperbare à l'hôpital de Brest. Il sera le plus jeune, et le premier médecin civil hyperbare du Vietnam et plongeur, formé par le G.M.A.P.

Le Dr Nguyen Van Mui qui connaît maintenant bien les besoins de son pays et les solutions techniques que peuvent proposer les différentes structures françaises impliquées dans le programme, il servira de trait d'union.

De plus le caisson de recompression multiplace de l'hôpital de la cavale blanche de Brest devrait être remis gracieusement en 2008 à la ville de Haiphong, et livré par l'intermédiaire d'un bâtiment de la marine



Mon appel auprès de mes quelques amis politiques de l'assemblée Nationale, et de la commission défense, concernant la possibilité d'escale en 2006/2007 à Haiphong ville maritime situé au nord du Vietnam du bâtiment mythique de la Marine Nationale (le Porte hélicoptères Jeanne d'Arc, qui j'espère transportera des équipements de plongée et du matériel médical, et le caisson hyperbare multiplace), mon souhait a reçu l'accord verbal de la ministre des Armées. L'ambassade du vietnam à Paris, sur mes conseils fera la demande officielle d'escale auprès du ministre et des autorités de la PREMAR de Brest. Le commandant actuel de la Jeanne d'Arc est très emballé par la perspective d'une escale au Vietnam, ce prestigieux navire servira aussi de plateforme commerciale pour la communauté urbaine de Brest métropole océane.

L'aide bienveillante de l'enseigne DECATHLON Brest et de son directeur adjoint Romuald Garnier plongeur et très sensibilisé par le drame des pêcheurs plongeurs. Il a proposé à sa clientèle n'utilisant plus leurs matériels de plongée en état, de le ramener au magasin, ce matériel sera remis aux plongeurs vietnamiens, une centaine de tenues et du matériel ont ainsi été récupérés, j'ai pu m'entretenir avec le directeur France de Décathlon en visite à Brest, il est prêt à réitérer cette expérience avec tous les magasins de France.

Mon ami Henry Kersalé directeur du centre de formation de la SNSM de Brest m'a remis une cinquantaine de tenues néoprènes ayant servi une ou deux fois pour les formations des sauveteurs, on peut imaginer la quantité de matériels qui pourront être récupérés.

L'AFEPS souhaite : **l'aide de bénévoles**, de mécènes et une coopération avec des associations ayant des buts voisins et une éthique identique.

un soutien financier et matériel pour le fonctionnement des dispensaires pour les pauvres, et le soutien des autorités des villes de France pour ces projets avec les partenaires vietnamiens sur des programmes d'échanges suivis entre spécialistes et personnels hospitaliers et l'enseignement de la médecine, maritime, subaquatique et hyperbare, de la culture, ainsi que les connaissances scientifiques françaises, de la protection de l'environnement en coopération bilatérale, et ainsi permettre d'appuyer la diffusion du français. Notre association intervient dans le sud est asiatique les personnes qui souhaitent aider ou intégrer notre association peuvent nous contacter.

Participation du Vietnam à BREST 2008

La proposition d'Alain Louis Gastrin lors d'une séance de travail au VIETNAM avec les responsables du comité populaire de la ville de Haiphong, pour une participation active du Vietnam à la fête maritime de Brest 2008.

Mes conseils se concrétisent par la venue les 15 /16/ 17 Février 2006 d'une délégation du comité populaire et de l'ambassadeur du Vietnam à Paris pour la signature du protocole de participation aux festivités maritimes de 2008 avec la mairie de Brest, j'aurai le plaisir d'être le guide de cette délégation : pour la visite des entreprises de pointe, de l'arsenal militaire, d'un Chasseur de Mines, du Groupe des plongeurs démineurs Atlantique, du caisson hyperbare marine, Océanopolis, le CEDRE, IFREMER, le technopole Brest Iroise, l'Université Bretagne Occidentale.

Exposition du Vietnam au centre culturel de l'Abbaye de Daoulas en 2008



La perspective de réaliser un film maritime Franco Vietnamien à vocation pédagogique en partenariat avec l'aide d'Océanopolis et les compétences de son personnel, et le concours du service cinématographique et touristique vietnamien, et l'A.F.E.P.S. sur :

- la vie au quotidien des pêcheurs plongeurs vietnamiens / le matériel de plongée / les méthodes de pêche / les accidents de plongée et leurs traitements / des prises de vues sous marines de la faune et de la flore du Vietnam / Vivre au rythme des villages lacustres de la Baie d'Along / La culture des perles, navigation à bord d'une jonque / Culture des algues, l'aquaculture (crevettes, poissons) / Fabrication des bateaux paniers coracles / démonstration et utilisation des différentes embarcations légères / panorama des différents types de bateaux du Vietnam / la vie à bord des chalutiers au large des côtes / la capture de certaines espèces de poissons et de calmars pour la fabrication du nuoc man dans l'île de Phu Quoc / visite de l'usine, des cuves de macération et de fermentation / l'aquaculture dans les mangroves, les marais salants de Nha Trang le quotidien des paludiers .
- Les sites les plus remarquables du Vietnam,

Ce film donnera une vision complémentaire pour les visiteurs de Brest 2008.

Près d'un siècle de présence française a laissé le goût du vin, du fromage, du jambon, du café, de la vache qui rit tout aussi insolite au Vietnam les croissants et le pain, dans tout le pays, on continue de fabriquer des croustillantes baguettes à l'ancienne, les vietnamiens en raffolent

Une touche de couleur et d'exotisme à cette manifestation maritime en 2008.

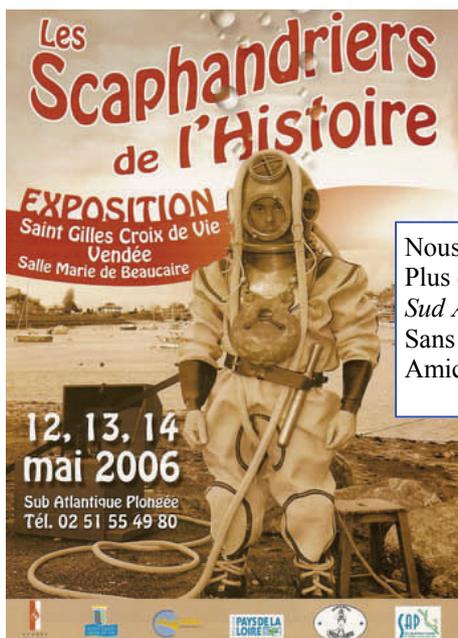
Beaucoup de nos grands parents et d'anciens militaires ou le personnel des arsenaux ont toujours garder dans leurs mémoires la nostalgie de l'Indochine, ils pourront peut être renouer avec leurs souvenirs. J'ai déjà quelques idées pour ma part. J'imagine très bien des personnes avec des chapeaux coniques pédalant sur des cyclo-pousses / Des vietnamiennes en tenues traditionnelles le ao dai.

Durant toute la fête : Démonstration / Course de bateaux paniers, et autre embarcation traditionnelle Présence de jonque / Locomotion écolo / Transfert des touristes à mobilité réduite avec des cyclopousses de la gare au port de commerce et utilisation de ce moyen de locomotion à partir des arrêts de bus vers la manifestation et tirage de tombola ou achat pour l'acquisition des cyclopousses.

Mise en place par notre association de cours de vietnamiens gratuit, et enseigné par des bénévoles de l'A.F.E.P.S. afin de permettre un meilleur accueil et une participation active des Brestois pour Brest 2008 car la délégation vietnamienne suivra des cours de français au Vietnam, avec l'aide de l'ambassade de France, et de l'alliance française.

Contacts : *Association Francophone d'Entraide et de Promotion des Sciences de la vie.*

A.F.E.P.S. Bretagne
Mr Alain louis Gastrin (PLD n° 520)
Président de l'A.F.E.P.S. Bretagne Manche / Atlantique
9 Rue de l'église
29460 Daoulas
Email: josy.gastrin@free.fr
Tél. : 02. 98. 25. 90. 79.



Nous organisons une exposition sur les pieds lourds en Vendée du 12 au 15 mai. Plus de 70 pièces seront présentées, dont certaines rares.
Sud Atlantique Plongée. Tél. 02 51 55 49 80
Sans oublier le plaisir de vous revoir...
Amicalement.

Jean-Pierre Arguel

Collectionneurs : Recherche insigne émail (pucelle)

- Des six Commandos Marine
- Des commandos :
 - OURAGAN
 - TEMPETE
 - YATAGAN
- Des Dinassauts Indochine

Contacteur :

Pierre DUPUCH / 11 rue du Stade 29770 PLOGOFF
Tél. : 02 98 70 64 20 / 06 73 96 29 84

Fest-Noz :

La section Atlantique organise sa sortie plein air de printemps "Cochon grillé" le samedi 27 Mai 2006 au Fort du Mengam.

Retenez votre journée et faites vos réservations près des membres du bureau.

avec les plongeurs démineurs

« Oui, l'eau est assez froide, 7°, mais c'est une question d'habitude... » L'Enseigne de Vaisseau Regnault, qui me reçoit en l'absence du chef de groupe, Enseigne de Vaisseau de 1^{re} classe Fohanno, me fait les honneurs des nouvelles installations du 2^e Groupe de Plongeurs-Démineurs stationné à Brest.

« ...Au tout début (en 1951), l'équipe avait pour base le vieux cuirassé Paris. Les plongeurs disposaient d'une chaloupe à avirons tirée par un remorqueur pour se rendre sur les lieux de travail. Les équipements de plongée n'étaient pas encore généralisés et les gens se mettaient à l'eau vêtus d'un jersey et d'un collant de laine. Les anciens se souviennent bien de l'hiver 55-56 ! Nous sommes à présent beaucoup mieux équipés... »

« Des souvenirs de plongée ? Il y en a des quantités pour chacun d'entre nous, le plus marquant pour moi se situe en Afrique du Nord. »

MERS EL-KEBIR, été 1963. Au matin qui se lève, la mer est belle, le ciel clair. Le « M. 713 », ancien chasseur de sous-marins type américain, transformé pour servir de bâtiment-base aux plongeurs-démineurs de la Marine, appareille. Mission de

bre se rapproche sur l'avant... Fond : 15 mètres, 12 mètres... Mouillez !

Un canot pneumatique, le « Zodiac », est mis à l'eau. Il peut contenir dix hommes ou recevoir une bonne charge de matériel. C'est la bicyclette du plongeur, l'engin qui transpor-

échouée sur ce banc de sable où nous venons de mouiller...

Trois balises sont maintenant posées et le « Zodiac » revient chercher les équipes de plongée. Je fais partie de la première...

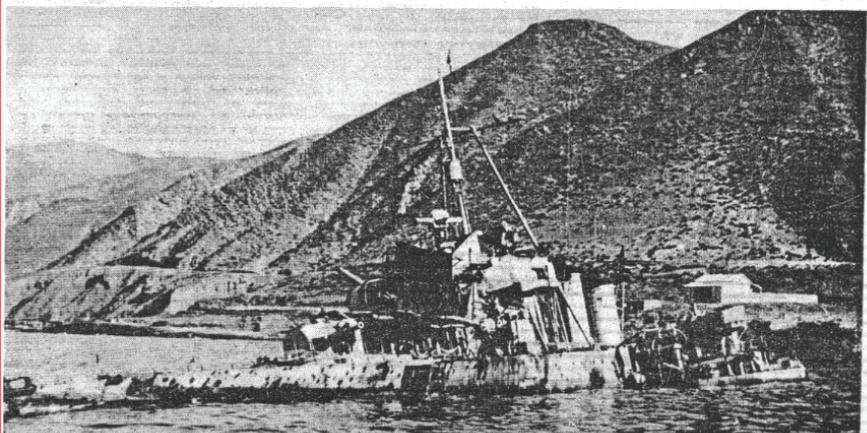
« Instruction sur la conduite des travaux d'investigation sur l'épave de « Krystel ».

1. But de l'opération. — Dresser un plan de l'épave (mensurations, orientation, description et croquis des éléments remarquables). Recherche et récupération éventuelle d'objets dignes d'intérêt. Entraînement à la plongée longue durée par petits fonds.

2. Conduite de l'opération. — En surface, le directeur de plongée tient un graphique de reconstitution où seront portées toutes indications données par les plongeurs.

Première phase. — Mensuration de l'épave au moyen d'une ligne graduée élongée sur le fond. Balisage des extrémités de l'épave. Balisage par bouées individuelles des éléments principaux (tourelles, machines, bloc passerelle, teugue, etc.

Deuxième phase. — Investigation détaillée de l'épave dans des secteurs de 40 m² définis par le directeur de plongée.



la journée : reconnaissance de l'épave d'un torpilleur français reposant par 12 mètres de fond à une enclature de la côte devant Krystel. Ce petit village en bordure de mer, adossé aux pentes de la chaîne côtière, entre la pointe de Canastel et le cap de l'Aiguille, fut le témoin d'une fin tragique, héroïque, celle de la « Tramontane », de la 7^e Division de Torpilleurs, basée à Bizerte peu avant les combats de novembre 1942 (1).

Pour les plongeurs-démineurs du 4^e Groupe, c'est une mission d'entraînement classique : investigation de l'épave dont la position est connue. Longtemps elle est restée découverte, jouet de la houle, du vent, quelquefois même de visiteurs peu accrédités. Vouée au chalumeau final d'un démolisseur, sa présence ne se manifeste plus que par une tache sombre qui tranche sur la surface bleue de l'eau.

Pendant que les plongeurs s'équipent, le « M. 713 » évolue à petite vitesse à l'approche de l'alignement-repère, un marabout blanc, à mi-hauteur dans la montagne, par une maison grise au coin de la plage. Le relèvement : 080 fait passer au-dessus de l'épave. Moteurs stoppés, le chasseur court encore sur son erre, la tache som-

te, escortée, repêche, un merveilleux instrument de travail. Une première équipe embarque à bord, elle emporte un matériel de balisage destiné à repérer les extrémités de l'épave pour délimiter nos points de plongée et de recherche.

Mission d'entraînement... mais aussi pèlerinage...

Septembre 1942, au petit matin la division « Tramontane », « Typhon », « Tornade » entre dans le port de Bougie. J'avais onze ans et mes yeux émerveillés admiraient l'arrivée des premiers navires de guerre qu'il me fût donné de voir. Quelques heures après, mon père et moi étions reçus par le Commandant de la « Tramontane », dans son carré. Quelques semaines plus tard, la « Tramontane », incendiée après un dur combat, devait être évacuée et sa coque

3. Découvertes. — Tout objet récupéré et remonté à bord du bâtiment-base fera l'objet d'un procès-verbal de découverte.

...Le « Zodiac » stoppe à la hauteur de la première bouée mouillée. « Première équipe parée ? Go !... »

Et c'est le silence, la lumière, l'immobilité seule troublée par la multitude de petits poissons qui nous regardent avec étonnement envahir leur domaine. L'eau est vraiment limpide et sous mes yeux la « Tra-

TRAMONTANE

L'eau est vraiment limpide et sous mes yeux la « TRAMONTANE » révèle ce qui reste d'elle. Par équipe de deux les plongeurs commencent l'exploration de leur secteur. Je permets d'aller de l'un à l'autre en examinant au passage ce qui peut être retrouvé ou récupéré. Dans la proue nous trouvons un gisement d'induits de dynamos qui devaient être stockés par le maître électricien. Par contre partout nous trouvons des douilles de cartouches de mitrailleuses DCA. Puis vers le milieu se trouve les vestiges d'une cabine d'officier où le lavabo en métal inoxydable est resté pratiquement intact. Vers la cuisine et le carré du commandant, un de mes plongeurs retrouve un plat en métal argenté bien conservé, une fourchette en laiton avec le matricule de Toulon de son propriétaire, puis une poignée de sabre numérotée que nous identifierons plus tard comme ayant appartenu au chef mécanicien ; tout à fait à l'arrière nous découvrirons les soutes où sont encore emmagasinés des obus de 130 auxquels nous ne toucherons pas.

La plongée se termine. Nous avons fait le pèlerinage recommandé par Jean MEIRAT, ancien timonier qui dans un livre introuvable aujourd'hui qu'il a écrit sur l'odyssée de son torpilleur, recommandait aux passants venus dans les parages, d'avoir une pensée pour son bâtiment supplicié. Il s'était retiré à MENTON et j'aurais l'occasion d'aller le rencontrer pour lui porter en souvenir le plat en métal repêché où j'aurais fait gravé : « TRAMONTANE 1942 /1963 4^{ème} GPD ». En remerciement il se portera parrain du groupe et nous enverra des livres pour notre bibliothèque. Ceci est le témoignage de la plus émouvante plongée que j'aurais pu faire avec le groupe que j'ai eu la joie de commander de juillet à décembre 1963.

EVI Jacques REGNAULT
n° 326 / cours 1963

ait le pèlerinage recom...
livre introuvable aujourd'hui qu...
eur, recommandait au passant venu dans les...
on bâtiment supplicié. Il s'était retiré...
aller le rencontrer pour lui porter en...
où j'aurais fait graver : "TRAMONTANE"
erciement il se portera parrain du groupe
notre bibliothèque.

Ceci est le...
avec le groupe que j'

EVI(14) Jacques REGNAULT

MISSION VANIKORO 2005

Samedi 9 avril 2005, à l'aéroport de Brest Guipavas, dernières embrassades avec les enfants, les épouses. Dans 22 heures nous atterrirons à Nouméa pour une mission hors du commun... En effet nous sommes les trois plongeurs démineurs les plus heureux du moment puisque nous participons à l'extraordinaire expédition **Vanikoro 2005**. Sous les ordres du Lieutenant de Vaisseau Marc Battet Officier Opérations du Groupe de Plongeurs Démineurs Atlantique (actuellement officier en second), avec le Maître Ludovic Legrand du GPD Méditerranée, nous voici dans le troisième volet (*le premier « le Mystère de Vanikoro » et le second « Portés disparus »*) des films que réalise Yves Bourgeois. Les recherches entreprises par *l'association Salomon* au sujet de la disparition de l'amiral La Pérouse sont suivies par les équipes d'ATOM, production de la société d'Yves Bourgeois qui collabore avec l'émission Thalassa. Les premiers contacts palpables avec la mission ont été, sur la demande d'Yves Bourgeois, les caméras de la Cellule de Production Audiovisuelle Régionale venues filmer les préparatifs d'expédition du matériel et nous faire un petit interview....Suite à quelques échanges téléphoniques passés entre nous et le DRASSM, notre rôle est défini. Le ministère de la culture est demandeur de notre « génie...sous-marin » pour prêter main forte à leurs spécialistes et à *l'association Salomon*. Un bloc de corail est situé juste au dessus du site où le squelette de l'inconnu de Vanikoro a été récupéré. Le travail des suceuses ne peut pas continuer sans risque.

Mercredi 13 avril 2005, ultime réunion de *l'association Salomon* au musée de l'histoire maritime de Nouvelle Calédonie. Tous les plongeurs de l'expédition sont conviés. C'est l'occasion des présentations et d'un rafraîchissement qui nous permet de faire plus amples connaissances. Alain Conan, le président de l'association nous accueille très chaleureusement, prolongation au restaurant, le DRASSM nous invite : intenses moments que les rencontres des archéologues Elisabeth Veyrat et Michel L'Hour Retrouvailles aussi avec l'ex major plongeur démineur Jean Maurice Authié, responsable logistique pour le DRASSM.

Lundi 18 avril 2005, crachin et vent, non ce n'est pas le goulet de Brest que le JACQUES CARTIER va embouquer mais bien les passes de Nouméa. Beaucoup de monde, malgré le mauvais temps pour l'appareillage. Même Georges Pernoud et son équipe en tournage sur l'île viennent nous dire au revoir. Le bâtiment est impressionnant, sur le pont comme dans le radier, il ne reste plus beaucoup de place pour se déplacer. C'est le grand jour pour les 52 membres d'équipage et les 70 passagers qui vont se partager les 80 mètres de long du bateau pendant quatre semaines...Le CC Delort, commandant du Jacques Cartier, le CC plongeur démineur Château commandant en second (aujourd'hui commandant du GPD Manche) et le capitaine d'armes PM Blonski ainsi que tout l'équipage géreront parfaitement tout au long de l'expédition cette population hétéroclite présente à bord.

Mercredi 20 avril 2005, les voyageurs « au patch derrière l'oreille » bénissent Éole. Seule la première nuit est mouvementée et le reste du transit se fait sous un beau soleil. Tout le monde a pris ses marques durant cette première navigation. Le Jacques Cartier mouille dans la baie de Latta, « préfecture » de l'archipel des îles Santa Cruz au nord de Vanikoro. Place à la diplomatie et aux formalités. Mais le fonctionnaire porteur du fameux visa d'entrée n'est pas au rendez-vous. Nous sommes mercredi et il faut attendre son arrivée par la seule liaison aérienne hebdomadaire prévue samedi....Les jours d'attente sont longs, mais dimanche nous repartons avec le sourire, les visas d'entrée et de sortie en poche nous évitent ainsi un détour par Latta au retour. La diplomatie « sonnante et trébuchante » fait des miracles Jeudi 21 avril, good morning Vanikoro, un temps superbe, les alizés ne sont pas là, la vue est magnifique. L'île ressemble à celle de Robinson, mais elle est plutôt notre île au trésor. Une forêt dense recouvre une montagne moyenne qui semble retenir quelques nuages au sommet. Mais face à nous, presque invisible à marée haute, l'ultime rempart est bien là. Quelques déferlantes nous réveillent comme pour nous rappeler le triste sort de **la Boussole et de l'Astrolabe** déchirées sur cette barrière de corail... Première mission pour les plongeurs démineurs, avec l'un des chefs de quart du bord : baliser la passe pour l'entrée du batral dans le lagon. Avec des pneus remplis de béton, surmontés d'un mât équipé d'une mire radarisable, le balisage est prêt pour jalonner la passe. Le Jacques Cartier peut se présenter, impressionnante cette masse grise qui rentre dans le lagon. A la passerelle, le sondeur sonne, réveillé par quelques pâtés

de corail mal placés. Dans quelques siècles il sera plus prudent de les éviter... Le bateau mouille en face de Païou, baptisé lors d'une expédition précédente « le village aux français ». Le déchargement commence aux ordres du Bosco qui mène la danse des embarcations et de la grue au son du sifflet. La fourmilière s'agite dans tous les sens. Tout est prêt, le compte à rebours est maintenant réellement enclenché.

Nous avons la chance de faire partie de la première palanquée. Il faut faire notre expertise. Les plongeurs de l'association ne mettent pas longtemps à retrouver la faille. De la surface il faut un sacré coup d'oeil pour la localiser. Avec Elisabeth Veyrat et Michel L'hour comme guide, nous découvrons cette faille dans le corail. Cet énorme sillon débouchant sur un tombant vertigineux est réellement très impressionnant. Le temps d'habituer les yeux, on découvre une ancre, un tas de barre de fer soudées par la rouille et un canon complètement concrétionné. Nous palmons avec une multitude d'espèces de poisson. On a un peu l'impression d'être comme le plongeur animateur d'Océanopolis entouré de tous ces poissons multicolores... Elisabeth nous montre le fameux bloc de corail qui nous donne l'honneur d'être de cette aventure. Nous ne devrions pas avoir de mal à lui faire sa fête, nos regards à travers le masque ont le même scintillement, on est tous d'accord...

En hors d'oeuvre, nous installons les lignes de mouillage pour le chantier. Les alizés sont là et avec eux les nuages. La marée basse nous donne l'occasion de danser dans le ressac pendant que l'on manille les chaînes qui traversent la faille. Les norias d'embarcations peuvent commencer pour acheminer plongeurs et matériels.

Notre plat de résistance : casser du corail et le déplacer vers un lieu de stockage. Les unités de relevages ouvertes (vaches) nous donnent un coup de main pour déplacer les plus gros morceaux qui sont préalablement cassés au marteau piqueur hydraulique. Pour les plus petits blocs de corail, ce sont des cagettes en plastique soulagées par un parachute constitué d'un bidon découpé, qui nous facilitent le travail. Des mètres cubes de corail sont ainsi déplacés soit à la main, soit par les suceuses. Les équipes travaillent une heure le matin puis une heure l'après-midi. Denis Metzger un ancien de la royale passé au Drassm qui est le chef d'orchestre de l'organisation plongée, mène le bal avec brio. La machine est maintenant lancée nous attendons tous des découvertes.

En dessert, on nous réserve les opérations délicates. Un pierrier en bronze de la faille et un canon de 120kg de la fausse passe sont remontés à bord du Jacques Cartier. Toutes nos interventions se font sous les flashes et devant l'objectif de la caméra. Que ce soit avec le marteau piqueur ou pour les élingages, ces observateurs donnent un peu plus de piquant à ces opérations. La tronçonneuse à chaîne hydraulique sera également utilisée. Il faut récupérer un morceau de la quille pour l'identification de l'épave. **L'Astrolabe et La boussole** n'ont pas été construits au même endroit. C'est Charles Dagneau, l'un des deux québécois de l'expédition, dendrochronologiste de son état, qui aura la charge de lire les anneaux du bois.

Dimanche 01 mai, une très belle pièce est enfin découverte. Il s'agit du compas azimutal, qui va redonner le moral à tous. Il était temps, des kilos de sédiment déplacés pour seulement quelques boutons d'uniforme, perles de verre, pièces de monnaie ou des balles de plomb. Il reste environ quinze jours, Michel L'hour veut trouver la couche archéologique, la couche noire, celle du bois en décomposition. Les suceuses vont encore déplacer des kilos de corail. Un chauffe plat en porcelaine de chine, des verres à liqueur, un sablier intact, une garde d'épée, les objets remontent à la surface et chacun a une pensée pour les derniers marins qui les ont eus dans leurs mains.

A terre durant toute la durée de l'expédition, l'équipe de Jean-Christophe Galipaud entreprend les fouilles par sondages. Après le débroussaillage, son équipe creuse aux endroits que Jean-Christophe désigne autours du village aux français. Même les abords de la rivière sont sondés à marée basse. L'ethnolinguiste du CNRS, Alexandre François, fait son enquête auprès des anciens présents sur l'île. Les histoires racontées jadis au coin du feu et aujourd'hui décryptées pourraient apporter des indices ou peut-être permettre d'identifier de nouveaux sites à fouiller... En parallèle, une équipe médicale oeuvre et les dentistes sont vite mis à contribution. Sur un îlot, dans une baie de l'autre côté de l'île, une seconde équipe travaille d'arrache pied. Composée de quelques marins du batral et de membres de Salomon, ce groupe reconstruit à l'identique et au même endroit, le cénotaphe que Dumont D'urville avait édifié lors de son passage en 1828. Dans des conditions de travail difficiles, ils travaillent à marée basse, mais le site de la baie de Manevaï est vraiment splendide.

Jeudi 12 mai, l'heure du retour est maintenant toute proche. Le sextant, signé Mercier, a permis d'officialiser le site de la faille comme étant l'endroit où la Boussole a sombré. Ce lieu serait donc le mausolée de l'amiral La Pérouse et de son équipage. On imagine aisément, à la vue des sites de naufrage, qu'il y aurait sans doute plus de survivants du côté de la fausse passe qu'aux abords de la faille. De jour, avec les alizés qui s'en donnent à cœur joie, le spectacle est très impressionnant. Ces vagues qui roulent sur le corail de chaque cotés de la faille rendent l'endroit impraticable. J'imagine, de nuit, au cœur d'un cyclone sur une cathédrale de bois et de toile, les bruits et les chocs produits par le naufrage. La terre ferme est si loin, qu'il faut être un nageur aguerri et en pleine forme pour réussir la traversée du lagon. Dernière plongée... Nous replaçons quelques blocs de corail à des points stratégiques. Une exploitation forestière australienne arriverait bientôt sur l'île et il faut protéger le site mis à nu. Nous récupérons le dernier balisage qui restait sur place. Voilà, la faille est à nouveau invisible. Kenavo amiral, « *ar wech all* ». Nous retournons vers le Jacques Cartier qui doit appareiller pour la baie de Manévaï. L'inauguration du monument va avoir lieu en la présence de Marc de Lapérouse, Antoine Fleuriot de Langle et son excellence Jacques-Olivier Manent, ambassadeur de France aux îles Salomon. La cérémonie est émouvante ce vendredi 13 mai sous un soleil de plomb. Mais les Plongeurs démineurs n'ont pas la chance d'y participer... La Galère, voilier de l'association Salomon qui a assuré la liaison entre l'aéroport de Latta et Vanikoro, pour monsieur l'ambassadeur et les descendants des deux commandants disparus, a talonné sur un pâté de corail. Le safran est dans un état critique, nous sommes la seule assistance possible si loin de tout. Quatre heures de travail et voila le safran avec une belle attelle d'aluminium, de quoi regagner les Vanuatu sans encombre.

Il reste encore du travail à Vanikoro. Les épaves ont sans doute encore quelques bijoux à nous offrir. Mais il est temps pour le Jacques Cartier de retourner à Nouméa. D'autres missions l'attendent. Le soleil est là, tout au long de transit retour, comme pour prolonger ces bons moments qui resteront gravés dans nos mémoires. Une expérience très enrichissante pour tous qui nous a permis de participer à une expédition qui n'était pas sans rappeler celle du commandant Cousteau. Un ancien de l'équipe Cousteau, Riquet Goarant, le doyen de l'expédition avait toujours une belle histoire à nous raconter. Il a fait le transit retour à bord de La Galère, son expérience aurait pu être un bon atout sur ce voilier blessé. Et le fameux bonnet fétiche vert de Michel L'hour nous rappelait celui tout rouge de Cousteau. Que de bons souvenirs et une démonstration de notre savoir faire qui a rallié même les plus réticent à notre cause. L'équipe du ministère de la culture sait maintenant où frapper pour un petit coup de main.

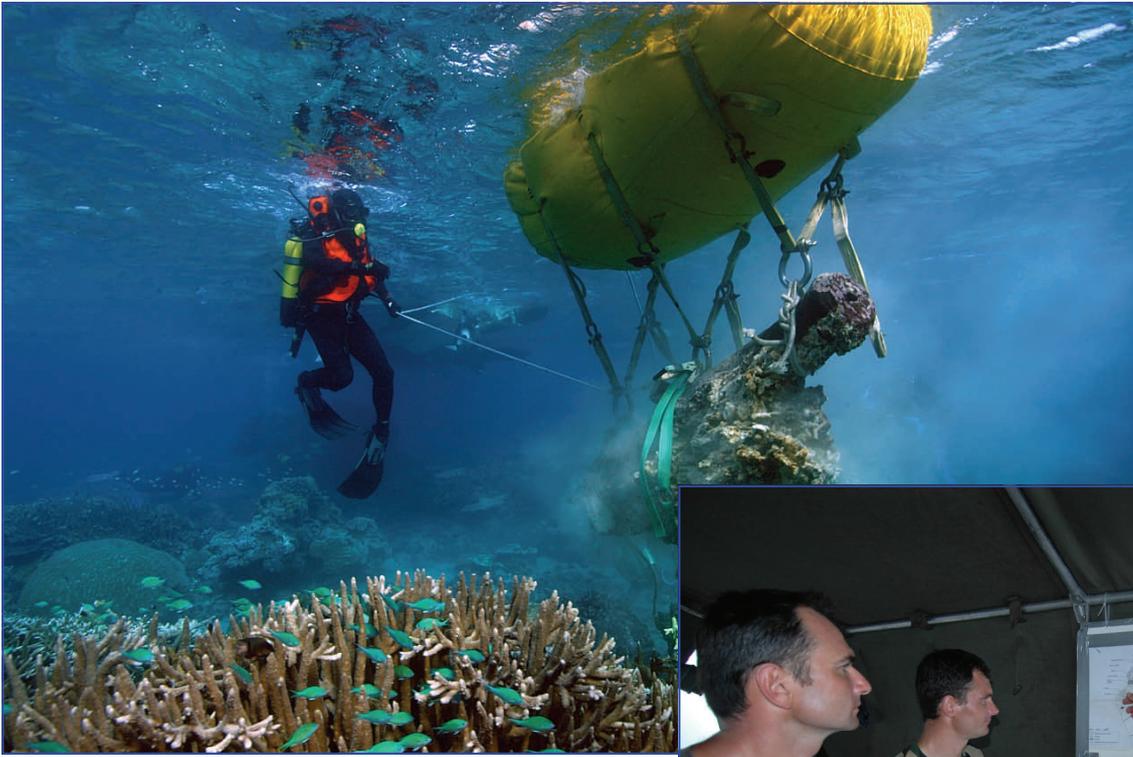
A nous de continuer de porter haut le flambeau **des plongeurs démineurs** pour que des aventures comme celle de Vanikoro se représentent.



Photo M. Livoury Philippe

*Premier Maître Christian PERON
G.P.D Atlantique
PL.D N° 1039*

Je vous présente trois nouveaux adhérents de gauche à droite :
Gilles LEJEUNE hyperbariste en réserve à l'école de plongée
Christophe DEBAST PLD instructeur à l'école de plongée
Stéphane AST hyperbariste en réserve à l'école de plongée



Photos protégées
"Copyright Associations Salomon et DRASSM"





Le maître principal Philippe Livoury, lauréat du prix Beauplet-Rollinat 2005.

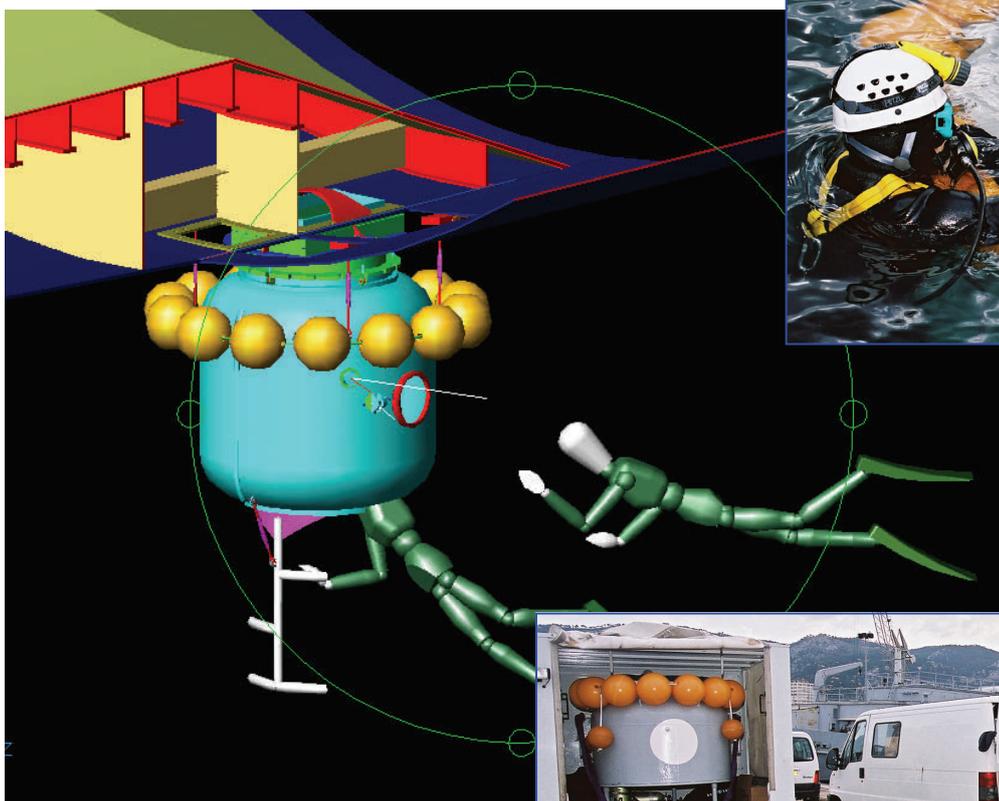
Il y a trois ans, le maître principal plongeur démineur Philippe Livoury, alors affecté au groupe des plongeurs démineurs (GPD) de la Méditerranée, a mis au point un système innovant permettant de réaliser des travaux sur les ballasts des sous-marins sans que ceux-ci soient obligés de passer au bassin et dans des conditions de plongée sécurisées. C'est grâce au soutien technique et à la motivation des équipes de la base des sous-marins nucléaire d'attaque (SNA) de la Méditerranée et de la cellule de plongée humaine et d'intervention sous la mer (CEPHISMER), que le projet a pu aboutir. Sans oublier le SSF (service soutien de la flotte) qui a permis d'appareiller projet. Une cloche d'intervention est maintenant disponible pour permettre à la division « génie sous-marins » du GPD MED d'entretenir sur SNA (n'importe où sur le globe) sans les obliger à une immobilisation. Le maître principal Philippe Livoury, maintenant affecté comme instructeur à l'école de plongée, a obtenu pour cette invention le 1er prix du jury du Prix Beauplet-Rollinat qui s'est réuni le 15 novembre 2005 à Paris. *Le dossier concernant l'invention a été déposé au bureau « mission pour le développement de l'innovation participative » DGA sous le n° 078303 D4S/SDGQ/BPI du 30 mars 2005.*

En 1995, Monsieur Beauplet, membre honoraire de l'amicale des anciens ingénieurs de marine, a créé une fondation pour récompenser les marins effectuant des travaux ou des études pour l'amélioration de la propulsion des navires ou des avions, y compris les études historiques sur l'évolution de la propulsion mécanique des navires. Désormais, le champs d'application de ce prix est ouvert à toutes les techniques mises en oeuvre sur un bâtiment. Au delà de ces seules études, il récompense également les marins qui ont su apporter une réponse pratique et efficace à un problème technique rencontré dans leur unité. Cette fondation délivre un prix annuel récompensant un ou plusieurs lauréats. Le montant du 1er prix cette année était de 1525 euros.

Source : Marine Nationale (Force d'Action Navale) / Le portail des sous-marins / vendredi 25 novembre 2005



Photos Marine nationale



Description du dispositif :

La cloche (D2-R2 comme l'ont baptisé les copains !) est construite sur la base d'un caisson biplaces de recompression déclassé. Le caisson converti en cloche est tout d'abord épuré puis il est tourné de 90°. Il est ensuite équipé d'une échelle, d'un éclairage, de caméras de contrôle, d'un système de communication et d'une alimentation en air pour la chasse de l'eau et l'alimentation des trois plongeurs. Une interface adaptée à l'ouverture du ballast fait la liaison avec le sous-marin et le dispositif (une cloche donc, pour une multitude d'interfaces). Grâce à une multitude de bouées placées en couronne, la cloche qui a un poids dans l'air de 200 kg, n'en pèse plus que 5 dans l'eau. Un plongeur entraîné installe le dispositif et le verrouille sous le SNA, sur l'ouverture du ballast en 20 mn. L'ensemble est autonome, les trois narguilés et une lyre de gonflage sont alimentés par le SNA. Deux plongeurs interviennent dans le ballast alors qu'un assistant reste dans la cloche vide d'eau. Ils utilisent pour cela d'un matériel adapté à la plongée sous plafond : casques d'escalade, baudriers, narguilés légers, éclairage de tête, bouteilles de secours. Trois autres PLD assistent en surface les plongeurs qui interviennent.

NAISSANCE DE LA PLONGEE AUTONOME

En juillet 1937 à Toulon à bord du cuirassé CONDORCET le lieutenant de vaisseau Philippe TAILLIEZ rencontre l'enseigne de vaisseau Jacques Yves COUSTEAU nouvellement affecté après un grave accident de voiture. Déjà adepte de la chasse sous-marine, TAILLIEZ propose à COUSTEAU, en guise de rééducation, de nager avec lui dans la rade de Toulon. Désormais inséparables les deux officiers de marine passent leurs loisirs à la pratique de la chasse sous-marine. L'année suivante TAILLIEZ présente à COUSTEAU un civil passionné comme lui de chasse sous-marine, originaire de Sanary Frédéric DUMAS. Il se joint à eux et apporte son enthousiasme et son expérience déjà solide de la chasse. Le trio est formé : *La grande aventure peut commencer*
Il a fallu six ans pour que s'accomplisse leur mutation en plongeurs autonomes.



C'est dans la baie de Bandol, en juin 1943, que Philippe TAILLIEZ, Jacques Yves COUSTEAU et Frédéric DUMAS essayèrent pour la première fois en mer le scaphandre autonome, scaphandre issu de l'invention de l'ingénieur Emile GAGNAN. En juillet 1943 TAILLIEZ, COUSTEAU et DUMAS donnent le premier tour de manivelle du film « EPAVES », un long métrage de 28 mn sur le thème des épaves dont les carcasses jalonnent le fond de la Méditerranée entre Marseille et Saint Raphaël. A la livraison le film est un immense succès. Du jamais vu, du jamais soupçonné, qui arrive dans les salles. Le commandant Philippe TAILLIEZ dira : « *c'est un authentique et pur message porté par les plongeurs, le premier témoignage de la beauté sous-marine.* »

A la fin de la guerre Philippe TAILLIEZ et Jacques Yves COUSTEAU sont réintégrés dans leur grade au sein de la marine. Tous deux souhaitent prolonger cette aventure par la création d'un groupe d'intervention sous la mer démontrant les avantages du scaphandre autonome.

En avril 1945 dans l'espoir de convaincre l'état-major de la marine, un déplacement à Paris est effectué car pensaient-ils, les explications passionnées trouveraient peu d'écho dans les bureaux du ministère : Vouloir supprimer le bon vieux casque et les semelles de plomb, cela ne faisait pas sérieux.

La projection du film « EPAVES » devant l'amiral LEMONNIER et tout son état-major, film dans lequel on voyait TAILLIEZ, COUSTEAU et DUMAS évoluer dans ces épaves de la méditerranée comme des poissons, a fait son effet. L'amiral LEMONNIER donna l'autorisation de mettre en place « **Une commission d'études** » destinée à démontrer l'utilité des plongeurs autonomes dans la marine. De retour à Toulon avec un précieux ordre de mission et la destination rêvée, les trois hommes engagés comme experts civils, accrochèrent à la porte d'un modeste bureau de la direction du port puis ensuite dans un grand abri bétonné :

« GROUPE DE RECHERCHES SOUS-MARINES ».

Nantis en avril 1945 d'un programme d'action assez vague concernant le matériel de plongée, le déminage, le renflouement, la formation de scaphandrier. Philippe TAILLIEZ devenant le commandant de cette nouvelle unité, dont le plan de travail est rapidement mis en place :

- Repérages et photographies des épaves.
- Récupération d'engins expérimentaux.
- Récupération de torpilles allemandes.
- Expertises de torpilles humaines.
- Expertises des appareils respiratoires étrangers.

Cette équipe de plongeurs mise en place et aidée par de nombreux volontaires parmi lesquels le premier-maître Maurice FARGUES moniteur à l'école des scaphandriers, le maître Jean PINARD, le second maître Guy MORANDIERE et bien d'autres, travaille aux cotés des « pieds lourds » qui jouent du chalumeau. Elle participe à l'expertise des épaves sabordées et coulées en 1942 dans la rade de Toulon. Elle assure également la destruction de nombreuses mines allemandes ainsi que l'essai des équipements de plongée utilisés pendant la guerre par les différents pays.

Très rapidement cette simple « commission », devant l'immense travail effectué, le développement et l'efficacité de son action, est transformée en [GROUPE DE RECHERCHES SOUS-MARINES \(G.R.S\)](#)

Le déminage n'est pas dans le programme initial des activités du G.R.S, mais les états- major ont une manière persuasive de poser des problèmes nouveaux aux unités placées sous leurs ordres.

Les travaux de renflouement dans le port de Toulon, ainsi que la navigation dans la rade de Hyères étaient gênés par la présence de nombreuses mines allemandes. Le G.R.S. est invité à se joindre aux efforts des services spécialisés. C'est ainsi que le G.R.S. commença la chasse aux mines.

La première intervention sous-marine consista à sortir deux torpilles d'un sous-marin allemand sabordé et échoué devant la presqu'île de Saint Mandrier, mission sur mesures pour l'état major, car le commandant TAILLIEZ était officier torpilleur. Ces torpilles acoustiques intéressaient vivement les services des constructions navales.

ENSUITE CE FUT LES MINES, BEAUCOUP DE MINES !...

Pendant le nettoyage de la rade de Toulon, au cours d'une plongée, un chaland fut découvert par des scaphandriers avec dans son fond 27 cylindres alignés. Ce chaland allemand matérialisé par une bouée rouge, coulé non loin de la passe principale de Toulon était un danger permanent pour la navigation. Ordre fut donné de détruire cet obstacle et l'ingénieur maritime chargé de ce travail, prudent, fit surseoir au dynamitage et demanda une visite du site suspect par les plongeurs du G.R.S.

TAILLIEZ, COUSTEAU et DUMAS plongèrent donc sur l'épave et trouvèrent un grand chaland chargé de réservoirs couverts d'une végétation neuve. Après photographies de la cargaison insolite et examen de ces gros cylindres en aluminium, ils remontèrent à la surface avec une certitude : « Ce sont des mines ! ».

Après examen des photos par les spécialistes de l'arsenal ingénieur du génie maritime, les mines empilées dans le chaland étaient parmi les plus diaboliques : acoustiques et magnétiques.

C'était l'épave du chaland « **Sainte Geneviève** » coulé devant le Lazaret et chargé de 27 mines du type L.M.B représentant près d'une vingtaine de tonnes d'explosif. La décision prise fut de délimiter une zone d'interdiction à la navigation. Le chaland sera balisé et protégé par une ceinture de bouées pendant huit ans avant d'être traité par une entreprise civile. (Société GRANDMANCHE).

Au G.R.S, devenu très rapidement le [Groupe d'Études et de Recherches Sous-marines \(G.E.R.S.\)](#) il y avait constamment en instruction, des officiers, des gradés et des marins mais aussi du personnel intéressé à titre divers à la formation de moniteurs scaphandriers autonomes : Armée / Génie / Pompiers / Fédérations de sauvetage / Pont et Chaussées / mais également des stages pour Biologistes / Physiologistes / Géologues et Océanographes.

Missions de déminage

A la libération, la tâche était immense, il fallait déblayer les eaux maritimes des mines de toute sorte semées par les belligérants.

L'ordre d'urgence était : de sécuriser la navigation commerciale, indispensable à la vie du pays, par le déminage des ports et le dragage des routes océaniques et côtières jusqu'à la profondeur de 100 mètres. De détruire les engins contre le débarquement, infestant les plages et menaçant les pêcheurs côtiers.

En raison de ses moyens limités, [la Marine Nationale](#) prit à son compte le dragage en haute mer et le déblaiement des ports de commerce. [Le Ministère de la Reconstruction](#) (M.R.U.) prenant en charge les zones côtières et les plages, non fréquentées par le trafic. Le Ministère confiait la tâche à ses organismes départementaux, lesquels faisaient appel, sous contrôle des Ponts et Chaussées, à des entrepreneurs privés, chargés d'assainir les zones réputées dangereuses et maintenues interdites à la navigation, jusqu'à nouvel ordre.

La séparation des missions entre la Marine Nationale et le M.R.U. était trop entière et devait comporter des dérogations. En particulier sur les cotes de Normandie ou les difficultés dues au mauvais temps, aux courants violents, à la mauvaise visibilité de l'eau, exigeait du personnel qualifié et du matériel spécialisé pour la destruction des mines anti-débarquement : les Katymines (K.M.A.)



Photo Émile Jean SEVELLEC

Dès 1945 la Marine Nationale accepte de procéder à la destruction de ces mines. Toute une flottille de petits remorqueurs et de vedettes travaillent pendant plusieurs saisons, profitant des marées importantes dans cette région et utilisent le dragage par chaînes traînant sur le fond. Des équipes de déminage sous-marin sont formées pour intervenir sur tous les engins de guerre. Les cotes sont infestées de mines marine de tous types : mines de fond / mines à orin et mines de plage. La destruction, la neutralisation de ces mines, devient urgente pour la reprise des activités économiques et maritimes du pays. : Commerce / Pêche / Navigation.

Ces plongeurs appelés « **Scaphandriers Démineurs** » sont affectés à la section déminage K.M.A. (Katymines) de la Première Région Maritime. Le matériel utilisé est assez hétéroclite et varie suivant le type d'intervention. Scaphandre à casque type pied lourd, volume constant à l'air pour déminage classique sur mines à orin ou mines de plage type K.M.A. Pour les interventions sur les mines acoustiques, magnétiques ou à influence, les appareils utilisés sont du type recyclage de gaz, modèle scaphandre allemand Draeger M40, anglais Siebe-Gorman ou circuit fermé Davis.

Le Lieutenant de Vaisseau PORCHIER, avec une équipe de scaphandriers à casque, menait un travail magnifique de déminage des cotes et des ports en Atlantique et en Mer du Nord.

Dès 1945 également, le Capitaine de Frégate SERRE opérait avec son équipe de scaphandriers à casque et celle des artificiers de la pyrotechnie de Toulon (initiés à la plongée par l'équipe de plongeurs du G.R.S.) sur les mines de la Méditerranée. Cette équipe de Méditerranée a successivement nettoyé les ports de Port-Vendres, Port la Nouvelle, Marseille. Il s'agissait de repérer, de repêcher si possible puis de détruire tous les engins dangereux : mines / projectiles, etc. enfouis dans la vase et présentant un danger pour les navires de commerce.

Cette mission cessa après deux années d'activité à la fin de 1947, se replia à Toulon et fut mise en veilleuse. Elle continuait cependant à exister sur le papier.

Le Capitaine de frégate BOURRAGUE fut nommé pour prendre la responsabilité de la mission de déminage de la 3^{ème} Région Maritime. Il était également responsable du groupe de bâtiments de réserve de Direction du port de Toulon. Toutes les zones dangereuses étaient interdites à la navigation. C'est pour ne pas s'être conformé à ce règlement qu'à l'été 1948 un chaland du port de SETE sauta sur une mine. Le chaland coula et fit trois morts. Cet accident fut à l'origine de la mission de déminage du LANGUEDOC.

Déminage des cotes du LANGUEDOC

Le 5 mars 1949 la préfecture maritime de Toulon était informée par l'État Major Général de Paris, qu'à la suite de l'accident survenu devant Sète en 1948, la Marine Nationale était sollicitée par le M.R.U. pour prendre à son compte le nettoyage des dernières zones interdites, à savoir : Zone du GRAU du ROI et SAINTES MARIE de la MER / Zone de FRONTIGNAN, SETE et embouchures de L'HERAULT / Zone du CANNET dans les Pyrénées Orientales.

Le M.R.U. s'engageait à rembourser à la Marine, les dépenses de la mission de déminage de la 3^{ème} Région Maritime. Paris demandant en conséquence une évaluation approximative des dépenses avant de donner son accord au M.R.U. Des visites des sites eurent lieu : Sète / Montpellier / Grau d'Agde / Grau du Roi / Saintes Marie de la Mer, en compagnie d'une équipe d'artificiers de la Pyrotechnie de Toulon.

Les Inscriptions Maritimes et Ponts et Chaussées signalèrent que depuis trois ans, plusieurs entreprises avaient commencé le déminage, détruisant un nombre considérable de mines. Le déminage et la destruction des mines étaient réalisés sans méthode aucune, de telle sorte qu'il n'y avait pas de certitude sur le déblaiement correct des zones. Sur 1400 mines mouillées (référence, archives allemandes) plus d'un millier avait été détruites, sans compter celles qui avaient pu sauter spontanément.

Il fallait donc tout ratisser, cela représentait 250 kilomètres carrés par fonds divers dont une trentaine de kilomètres carrés par fonds de roche. Pour ces fonds rocheux il fallait aller voir en utilisant des scaphandriers, parmi lesquels, seuls les **PLONGEURS AUTONOMES**, pouvaient avoir un rendement efficace.

Le 18 juin 1949 l'ordre arriva de Paris pour exécuter cette mission. Cet ordre signalait également la mise à disposition du Capitaine de Corvette COUSTEAU qui venait de quitter le commandement de L'ELIE MONNIER en attendant sa mise en congé.

Naissance des Plongeurs Démineurs

Entre le 18 juin, ordre donné par l'État major à Paris d'effectuer la mission déminage des cotes du LANGUEDOC et le 25 Juillet 1949, date de l'appareillage de L'HAMELIN il a fallu procéder : Au recrutement des volontaires (4) / Aux visites médicales « **Aptitude à scaphandre** » / A la sélection en caisson dans le multiplaces du G.E.R.S. / A la formation à la plongée autonome.

Après une semaine de formation et d'entraînement à la plongée autonome par les moniteurs plongées du G.E.R.S., les



Le commandant Cousteau s'apprête à vérifier « une mine nouvelle » détectée par l'équipe de protection

Photo Émile Jean SEVELLEC

nouveaux plongeurs ont suivi les premiers exposés du Commandant COUSTEAU (désigné officier plongeur démineur) sur ce que serait le travail de déminage et des différentes formes d'objets qu'ils risquaient de découvrir. C'est lors de l'étude de cette opération que le Commandant COUSTEAU imagina et mis au point une méthode de recherche (qui fut sans cesse améliorée) consistant à explorer par pendeur de vastes zones. Cette méthode de recherche permettait sans interrompre la plongée de repérer, tout engin suspect, en lâchant une bobine de filin dont le plomb restait au fond et le flotteur se déroulait jusqu'à la surface.

Le 28 juillet 1949, début des opérations de déminage des cotes du LANGUEDOC, l'ensemble des bâtiments est pré positionnés à Sète. Lors du premier balisage, l'identification se faisant le soir après la fin des opérations de la journée, le résultat fut décevant. Ironie du sort, ce qui fut pris pour une antenne de mine n'était que le goulot d'une bouteille de bière obliquement ensablée. Honteux et déconfit le **Quartier-maître A..... C.....** supporta les rires ironiques de ses camarades. Le Commandant COUSTEAU faisant les commentaires objectifs de l'incident : *« Il est préférable de plonger deux ou trois fois pour rien que de laisser un objet suspect non contrôlé ».*

Le 13 Août 1949, découverte de la première K.M.A.. Puis entre le 13 et 19 Août, découverte de sept nouvelles K.M.A.

Le 19 Août 1949, pétardement des mines avec les artificiers pyrotechniciens de l'arsenal, Messieurs AUGIER et CHAMAND venus de Toulon. Le 26 Octobre 1949 : fin de la mission et départ vers Toulon..

Le 12 Décembre 1949, La mission de déminage reçoit un **témoignage officiel de satisfaction** du Ministère de la Marine, daté du 9 Décembre et signé du secrétaire d'État chargé de la Marine.

Au cours de la mission LANGUEDOC, la surprise fut grande quand le Commandant BOURRAGUE apprit aux Plongeurs Démineurs Autonomes qu'ils percevront, comme les scaphandriers lourds qui avaient commencé le déminage, une prime de « **mouillage d'habit** » et une « **prime de risque** ». Prime de risque attribuée chaque fois qu'un travail sur champ de mines était effectué.

Arrivés à Toulon et après quelques jours de vacances, la vie de marin reprit son cours. Quelques plongées avec les personnels du G.E.R.S., récupération des corps morts et des filets anti-sous-marin, visite des câbles sous-marin etc.

L'État Major de la Marine à Toulon ayant toujours comme objectif l'assainissement de la rade de Toulon, tant en déminage qu'en déblaiement des obstructions, décida une nouvelle fois de prospecter les fonds par la nouvelle méthode : Recherche pendeur par plongeurs autonomes à partir de la V.P.8 (3) du G.E.R.S. (5 plongeurs / 2 extérieurs, 2 intérieurs et 1 central). La recherche fut fructueuse : 3 mines, 9 roquettes ainsi que des munitions diverses.

Fin 1949, toute l'équipe fut dispersée et affectée sur d'autres unités, seuls les plongeurs spécialisés du G.E.R.S. furent réaffectés dans leur Groupe d'Études et de Recherches Sous-marines.

Nouvelle mission

Avril 1950, l'État Major décide d'une nouvelle mission de déminage sur les cotes du LANGUEDOC, avec comme bâtiment base plongeurs, un ancien transport de matériel lourd Italien « L'HERAULT »

L'opération de déminage des côtes de PROVENCE, avec une nouvelle équipe de plongeurs dont il restait quelques anciens, eut lieu entre le 14 juin et le 29 septembre 1950.

Cette opération de déminage se déroula avec la même méthode que pour la première mission : prospection des zones par pendeur pour le groupe comprenant une quinzaine de plongeurs.

Le groupe reçut lors de cette mission l'appui des « commandos marines » venant apporter leur concours au déminage. Ces éléments du Centre Amphibie de la Marine (C.A.M) par rotation d'un mois, venait parfaire leur entraînement en plongée sous-marine. Cette rotation de personnel n'apporta pas beaucoup de cohésion dans le groupe, il fallait constamment améliorer la formation à la plongée des nouveaux arrivants.

Les « commandos marines » firent plusieurs exercices du type, repérage de plage en vue d'un débarquement surprise de nuit. C'était les débuts **des nageurs de combat**.

Cette mission de déminage des cotes du LANGUEDOC se terminait sur un bilan extrêmement positif. Outre le déminage de toute une vaste zone, elle a permis d'ouvrir des chenaux et d'accéder ainsi en toute sécurité aux différents ports de la côte. Elle a aussi permis de valider la prospection par plongeurs sous-marins autonomes des méthodes de recherche : **pendeur et carroyage en eaux resserrées**.

La S.I.S.M de SAIGON

Le 1^{er} septembre 1949 le Commandant Philippe TAILLIEZ quitte le commandement du G.E.R.S pour le commandement d'un navire à la mer. En novembre 1949 il prend la responsabilité du « MARCEL LE BIHAN » ex tender d'aviation allemand (*voir EGF n°54*). En début 1949 également le Lieutenant de vaisseau ALINAT, officier en second du G.E.R.S, quitte Toulon pour l'Indochine avec pour mission : Créer un groupe de plongeurs en scaphandre capables d'effectuer diverses interventions mais aussi de s'opposer aux plongeurs ennemis. Non contents d'occuper les rives et les îlots qui fourmillent l'univers aquatique du Mékong, les « viets » ont lancé depuis trois ans des équipes de plongeurs, sans équipement, sans masque ni palmes, respi-

rant en surface avec un simple roseau. Ces plongeurs très à l'aise dans les eaux noires et limoneuses du fleuve, coupent les amarres des bateaux français, récupèrent des armes et posent des mines sous les coques. Ces actions menées « au toucher » posent un problème quasi insoluble. C'est à la suite de ces opérations que naîtra la Section d'interventions sous-marines (S.I.S.M. / voir EGF n°57 / APOWAN).

Le 28 mai 1949 le dragueur de mines « **GLYCINE** » en patrouille sur le Mékong sombre corps et biens par 25 mètres de fond. Il a sauté sur une mine actionnée de la berge par les vietminh. Il importait que l'épave ne reste pas livrée aux incursions de leurs plongeurs, elle contenait armes, munitions, explosifs et matériels de guerre. Le Lieutenant de Vaisseau ALINAT se proposa, pour les récupérer et faire sauter les munitions si nécessaire. L'Amiral donna son accord et accompagné du Second maître Guy MORANDIERE, son ancien compagnon du G.E.R.S., le Lieutenant de Vaisseau ALINAT réunit rapidement l'équipement nécessaire, mobilisa quelques plongeurs qui rallièrent l'épave de la « **GLYCINE** » à bord de l'avisos « **CHEVREUIL** ».

En pleine nuit, il fallut reconnaître l'épave, pénétrer dans le navire pour extraire les munitions, les armes, déboulonner les affûts de canons, de mitrailleuses et remonter tout ce matériel. ALINAT et MORANDIERE firent sauter la « **GLYCINE** » avec trois cents kilos de mélinite placés au droit des soutes du dragueur. Cette intervention a été menée, avec une promptitude et une décision admirable, par deux hommes ne disposant que de moyens de fortune. Elle mettait en lumière les services que pouvaient rendre des plongeurs exercés et résolus au cours d'opérations militaires, dans une région typiquement amphibie comme l'Indochine.

C'est ainsi qu'ALINAT et MORANDIERE furent chargés de former et d'équiper une section d'intervention sous-marine (S.I.S.M.). Rapidement entre leurs mains, elle devint un organisme efficace, constamment en alerte, prête à toute les besognes : Dégager une aussière enroulée autour d'une hélice, repêcher une coupée, une caisse de munitions, des armes tombées dans le fleuve, renflouer un jonque, un chaland, un engin de débarquement coulé sur une mine au fond d'un rack, découper une épave au chalumeau, déminer les piles d'un pont, démolir des obstructions à l'explosif.

A cette rude et obscure école de l'eau douce, la Marine depuis 1949 a formé des hommes qui rentrés en France, devinrent les premiers cadres de nos unités de plongeurs démineurs.

En mai 1951 MORANDIERE rallie la France, le Lieutenant de Vaisseau ALINAT est nommé au commandement de L'ELIE MONNIER.

Le 15 janvier 1951 le « **MARCEL le BIHAN** » appareille de Dakar et reçoit l'ordre de faire route vers Saïgon, pour participer à l'effort expéditionnaire en ralliant la Division Navale d'Extrême Orient (D.N.E.O.). Le 30 mai 1951 le Commandant Philippe TAILLIEZ quitte son commandement pour une affectation à TOURANE, mission : surveillance maritime des côtes (Surmar ANNAM).

En juillet 1951 le Commandant TAILLIEZ arrive à Saïgon, depuis le départ d'ALINAT et MORANDIERE la S.I.S.M. a périclité, il ne reste plus que deux plongeurs. En quelques semaines la S.I.S.M reprend vie, le Commandant TAILLIEZ reconstitue le groupe, s'attache à parfaire l'entraînement, l'accoutumance aux eaux sombres du fleuve et les missions redémarrent autour d'un noyau solide. Seuls étaient admis les volontaires après une visite médicale sévère. C'est au cours d'une de ces missions que le **Quartier-maître SAPPA** est remonté mort, l'embout hors de la bouche. Le Commandant TAILLIEZ va s'équiper du scaphandre du **Quartier-maître SAPPA** et effectuer, sans rien y changer, une plongée là où le corps du malheureux a été retrouvé.

En août 1952 le Commandant Philippe TAILLIEZ est rapatrié en France, après quelques mois de repos il reprend le commandement du G.E.R.S en décembre 1952 qu'il quittera en avril 1955 pour être affecté à la « flottille Rhénane du Nord » poste qu'il quittera en août 1956 pour Toulon.

L'École de Plongée de la Marine

La plongée en scaphandre autonome a désormais conquis ses lettres de noblesse et entre dans les mœurs. L'enseignement de la plongée au sein de la Marine Nationale est dispensée en plusieurs écoles. Il y a celle des plongeurs de bord, celle des nageurs de combat et celle des plongeurs démineurs.

Depuis longtemps le Commandant Philippe TAILLIEZ œuvre pour un regroupement et sera chargé de mettre en place son projet de création de **L'École de plongée de la Marine** à Saint Mandrier.

Il en devient le premier commandant le 27 septembre 1956.



Photo Émile Jean SEVELLEC

Le Premier Maître de Manœuvre Maurice FARGUES, moniteur scaphandrier à l'École des scaphandriers, a rallié l'équipe du G.R.S et le Commandant TAILLIEZ dès les premiers jours. **Maurice FARGUES est mort en service commandé** au cours d'une plongée autonome par 120 mètres de fond le 17 septembre 1947.

Le commandant TAILLIEZ dira que la disparition du Premier Maître FARGUES, première victime dans l'histoire de la plongée en scaphandre autonome : « *Beaucoup d'entre nous et de nombreux plongeurs en France, sans le savoir, lui doivent la vie* ».



Photo Émile Jean SEVELLEC



Photo marine nationale

ELIE MONNIER / L'ex-remorqueur de haute mer Allemand « ALBATROS » attribué à la France au titre de dommages de guerre, rebaptisé « Ingénieur ELIE MONNIER » nom de l'ingénieur du génie maritime disparu à Mers el Kebir au cours d'une plongée sur le cuirassé « BRETAGNE ».

HAMELIN N° K 10 / Bateau de transport, 2 fois coulé, 2 fois renfloué, 30 ans d'âge. Bâtiment base de plongée et de commandement pour cette mission, amarré dans l'avant port de Sète

V.P.8 / Vedette de patrouille équipée pour la plongée en scaphandre lourd et en scaphandre autonome. Le commandement de cette vedette était assurée au G.E.R.S. par le Premier Maître Maurice FARGUES. Elle a été mise à disposition pour la mission de déminage

LA FLAMANDE / Vedette diesel pour balisage et remorquage.

Pour le recrutement, la question était :

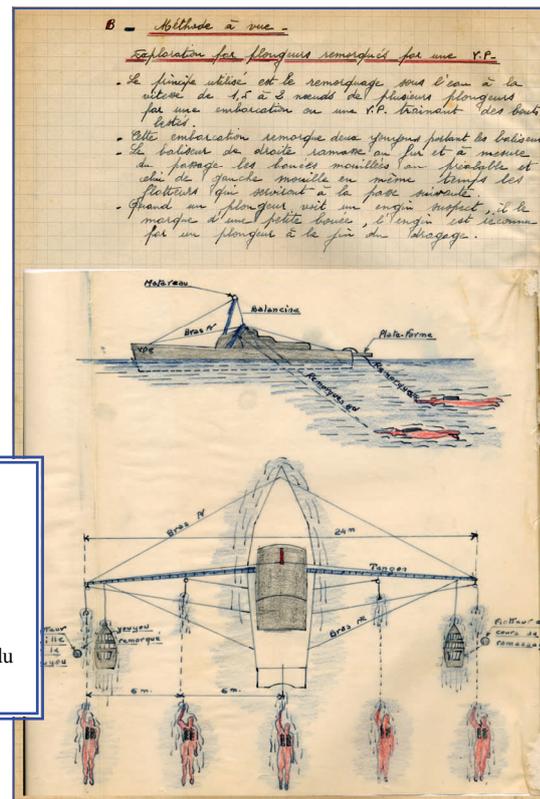
« *Est-ce que vous seriez tenté de jouer à l'homme grenouille ?* ».

Trois plongées d'entraînement de 5 mn pour les 10 plongeurs novices avant le départ de Toulon.

BREST Mars 2004
Émile Jean SEVELLEC
PLD n° 321

René Marteau PLD n° 97 / cours 1955
Président de SCAPH 50 (l'association des scaphandriers fondée par les pionniers de la plongée professionnelle). Voir EGF n°58 SCAPHANDRIERS !
Rene.marteau@wanadoo.fr
Nous offre cette image de ses cours de recherches au pendeur / méthode à vue.

Je suis à la recherche de documents, photos, etc. sur l'origine et le développement du DC 55. Si quelqu'un peut m'aider, merci d'avance.



Déminage à Saint Jean de Luz.

En 1959, il n'y avait pas beaucoup de plongeurs amateurs, mais cela commençait à venir ; il y avait une équipe à Saint Jean de Luz qui prospectait des fonds très beaux et très lumineux surtout l'été.

La baie de Saint-Jean est bien protégée par une digue, et le port de pêche se trouve au fond de la baie ; un chenal balisé par des feux permet aux thoniers de se rendre sans problèmes dans le port ; sauf si il y a de la brume ; pour ce cas une bouée sonore est mouillée à l'extérieur de la baie, et permet de se mettre à l'ancre en attendant d'apercevoir les feux balisant le chenal.

Les amateurs se sont mis à plonger autour de la bouée sonore ; au cours d'une de ces virées, ils ont découvert un objet, d'une longueur d'environ deux mètres, métallique, rond avec des formes d'ailettes à une extrémité ; cela leur a paru suspect et ils ont prévenu l'Inscription maritime. Celle-ci a fait un rapport à Brest, transmis au 2ème groupe de plongeurs démineurs. Aussitôt une équipe de deux quartiers-maîtres s'est rendu à l'Inscription maritime de la Bidassoa, par la route, pour plonger sur le site et identifier l'objet. C'était bien une mine de la dernière guerre larguée par des avions, contenant environ sept cents kilos d'explosifs ; elle pouvait exploser si l'ancre d'un bateau de pêche se crochait dans elle. La situation était grave, n'importe qui pouvait mouiller dans cette zone d'attente. L'équipe de plongeurs démineurs était venue pour identifier l'objet mais n'était pas là pour le pétarder, de plus il fallait vérifier qu'il n'y en avait pas d'autre dans le secteur. Il était donc nécessaire d'avoir du matériel lourd, pour le balisage, et d'être un peu plus nombreux. Un dragueur de mines a fait le nécessaire pour amener les bouteilles, le matériel de balisage, nos sacs et toutes les bricoles dont nous aurions besoin pour pétarder la ou les mines que nous découvririons.

Le personnel lui, composé des Enseigne de vaisseaux Huissoud commandant le groupe et Dellesale, des quartiers-maîtres chef Landré, Olivier, Hellequin, Deol, Leroux et Osteil allaient tout tranquillement en voitures personnelles, ce qui nous plaisait bien plus que d'y aller par la mer, en tout une équipe de huit plongeurs démineurs prêts à tout. Une fois le balisage effectué, un carré de quatre cents mètres de côté, la bouée sonore étant le centre, le dragueur nous a laissé en subsistance dans un hôtel, les Tourterelles à Socoa, un village aux portes de Saint Jean de Luz, ayant un port de pêche et l'avantage de se trouver à proximité de notre zone de plongée. Le matériel se trouvant stocké dans un hangar possédant un compresseur d'air pour gonfler nos bouteilles (le DC 55 n'étant pas encore dans les GPD, il arrivera au mois de septembre 1959).

Pour prospecter le fond, rocailleux et barré de stries de plusieurs mètres de haut, seul le pendeur pouvait fonctionner ; la visibilité était bonne. Nous avons tout de même commencé par une ligne circulaire autour de la bouée sonore ce qui nous a permis de retrouver la mine signalée par les amateurs.

Un chaland appartenant à la « direction des affaires maritime » servait de base flottante, un canot armé par des marins pêcheurs nous servait pour le pendeur ; nous y allions par équipe de deux. Le fond se trouvait à trente mètres, comme nous n'avions pas de caisson de recompression, il fallait se méfier. Éviter toute plongée à paliers, de toutes façons nous passions sur réserve à la fin du temps imparti. Il fallait tenir compte de la marée, sinon nous étions bloqués au port à marée basse qui se transformait en un cloaque vaseux et nous ne pouvions pas appareillé.

Dès le premier jour en recherche aux pendeur, nous trouvions une deuxième mine, pour la pétarder il fallait que l'on prévienne l'inscription maritime qui pouvait interdire la navigation dans la zone, ce qui prend un jour ou deux. En attendant les recherches continues, une troisième mine est découverte, puis une quatrième. Six engins explosifs pouvant faire du dégât sont découverts ce jour là.

Le premier pétardement fût un fiasco total ; alors que toute la navigation était interdite, que les marins pêcheurs attendaient à l'abri derrière la digue, le détonateur n'a pas fonctionné ; malgré plusieurs essais infructueux, nous avons remballé le matériel et sommes rentrés à terre, pas trop fier et surtout pressés de trouver les causes de cet échec ! La raison venait du fil électrique défectueux ; après l'avoir remplacé, nous avons pu, le lendemain, faire une magnifique explosion, à la grande joie des pêcheurs qui venaient exprès ramasser les poissons ; de notre côté nous avons nourri tout l'hôtel restaurant. Lors de l'explosion de la troisième mine, un malheureux banc de thons passa par hasard ; je ne parle pas de la destruction qui a suivi ; je comprends pourquoi la pêche à l'explosifs est interdite !...

Le matin nous pétardions et l'après midi nous faisons de la recherche en pendeur. Les journées étaient très bien remplies, d'autant que cela se passait à l'époque de la Saint-Jean. Toutes les communes et villages des environs faisaient un bal tous les soirs, avec le Toro de Fuego. Impossible des rester stoïque, alors presque tous, nous dansions tard le soir. Le réveil était un peu pénible, mais nous allions plonger de bon cœur. Seulement l'ordre « fin de mission arriva » ! Ordre nous fut donné de regagner Brest, nous aurions bien aimé continuer !

De toute façon notre déplacement fut positif : un carré de mouillage en sécurité plus six mines redoutables explosées.

Reçu par message le 15/01/06 14h15

Cher collègue, tu trouveras peut être intéressant le travail de déminage, en 1959.
S'il t'intéresse tu pourras le faire publier dans L'ECHO DES GRANDS FONDS
Gérard Landré / PM en retraite

*Et comment qu'il m'intéresse cet article ! Il vient étayer l'article précédant de Émile-Jean SEVELLEC
Tous vos articles sont intéressants et même passionnants. Il faut vite écrire les amis, à vos claviers!
La rédaction.*

O.b.j.e.t : Attribution de décorations

Madame le Ministre.

Les plongeur démineurs de la Marine Nationale ont participé de juillet 1974 à juin 1975 au déminage du Canal de Suez. Cette mission effectuée dans des conditions difficiles, dans un pays encore en guerre, a permis de neutraliser plus de vingt mille engins de toutes sortes sans aucun incident, permettant ainsi la réouverture d'une voie de navigation majeure et contribuant au prestige de la France dans cette partie du Monde.

A l'issue de cette mission, les plongeurs ayant participé ont été cités à l'ordre de l'Escadre, sans croix. Depuis environ deux ans, une nouvelle réglementation, attribut aux titulaires d'une citation sans croix le droit au port de la médaille d'or de la Défense Nationale avec étoile ou palme selon le degré. J'ai donc l'honneur de vous demander, au nom de l'amicale des plongeurs démineurs, s'il était possible d'envisager que cette mesure soit appliquée rétroactivement à la soixantaine de plongeurs qui ont participé à cette mission et qui ont maintenant tous quitté le service. Je vous prie de bien vouloir accepter, Madame le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le P.M (R) Jean-Michel BOLLUT Président de l'Amicale des Plongeurs Démineurs



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Cabinet du Ministre

Sous-direction
des bureaux des cabinets

Le chef du bureau des décorations

Monsieur Jean Michel Bollut
Président de l'amicale des plongeurs-démineurs
Le Damet
50340 HELLEVILLE

Paris, le -2 FEV. 06 - 002097
DEF/CAB/SDBC/DECO/A4

Monsieur,

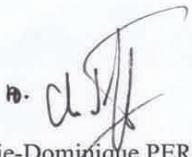
Par correspondance en date du 17 janvier 2006, vous exprimez le souhait de voir citée une soixantaine de membres appartenant à l'amicale que vous présidez, en vue de l'attribution de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile ou palme.

Le décret n° 82-358 modifié portant création de la médaille de la défense nationale, précise dans son article 4 que seules les activités effectuées à partir du 1^{er} septembre 1981 pour les militaires d'active et à compter du 1^{er} juillet 1998 pour les militaires de la réserve opérationnelle, sont pris en compte pour l'attribution de la médaille.

Par ailleurs, l'actuelle citation sans croix, affichée à l'aide d'une étoile ou d'une palme sur le ruban d'une médaille d'or de la défense nationale, ne peut-être attribuée que postérieurement au 25 juin 2004, pour récompenser une action comportant un risque aggravé. Cette date correspond au dernier décret modificatif relatif à la médaille de la défense nationale.

Il n'est donc pas prévu pour la médaille de la défense nationale comme pour la citation sans croix affichée, d'attribution à titre rétroactif.

Regrettant de ne pouvoir vous donner une réponse plus conforme à vos vœux, je vous prie de croire, monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.


Marie-Dominique PERETTI

MESSAGERIE.

Bonjour les copains, j'ai régulièrement de vos nouvelles par "l'Echo des Grands Fond" ce qui me fait chaud au coeur à 22 000 km de vous. Je pense que d'avoir été plongeur démineur nous confère un savoir faire et une notoriété qui n'a pas d'égal. Pour ma part, je suis le seul à avoir réussi à installer et à exploiter un caisson thérapeutique hyperbare en Nouvelle-Calédonie et ce grâce à ma ténacité (durant 8 ans de démarches) et à mon enthousiasme pour ce projet. J'ai également monté le dossier du déminage de la nouvelle Calédonie voici 4 ans ce qui a permis à la marine de venir à deux reprises en attendant que les textes évoluent et qu'une société privée puisse faire du déminage. Le nom de ma société est la SCADEM, volontairement appelée ainsi en souvenir du bon temps que je ne regrette pas et que je n'oublie pas. Mon retour en métropole est régulier, une fois par an mais je n'y retournerais sans doute jamais pour y vivre, ici l'activité explose, nous sommes à 6 points de croissance par an et à partir de 2007 nous atteindrons 13 points de croissance envisagée pendant 10 ans avec les deux usines de nickel dont la construction vient de démarrer. Mes activités sont multiples, gérant de la SCADEM et directeur de production dans une usine de fabrication de tôles et profilés pour les toitures et maison préfabriquées, cela me fait de grosses semaines de 70 heures mais quand on aime on ne compte pas. Autant vous dire que je ne fais plus de période de réserve depuis un an, je ne pouvais plus assurer les 30 jours par an avec tout ce que je faisais à côté. Dans les prochaines semaines j'aimerais bien vous faire un petit article sur le caisson de Nouméa que j'exploite, est ce possible en tant qu'adhérent de l'amicale de Cherbourg et à qui dois je m'adresser ? Je vous demande de passer le bonjour à tous les copains.

Jean-Pierre GARCERAN / n° de brevet 707 (Le même cours que mon regretté et ami Philippe DAUTREME / major de promotion).

Reçois toutes nos félicitations pour ta réussite en Nouvelle-Calédonie et merci pour ce petit mot de soutien. Amitiés de toute la corporation.

La rédaction

Pour nous faire parvenir ton article :
Toutes informations en bas de page 3 de l'EGF où :
delphinus.philou@neuf.fr



19 JUILLET 2004 inauguration du centre hyperbare de Nouméa Norbert LEBUHOTEL était là!
Un ami nous a quitté ! En souvenir de NORBERT qui a été un des acteurs pour la mise en service du caisson hyperbare de Nouvelle Calédonie.



Les plongeurs de la SCADEM vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2006

Photos J-P Garceran

J-P GARCERAN MP plg (R)

Stéph LIBRA plg. Prof.

Patrick GILLET MP plg (R)

Thierry DELFOUÏE plg du 17ème RGP (R)

Vous avez pu remarquer en page de garde que notre magazine a maintenant un n° ISSN : 1779-5192

Le président Jean-Michel Bollut s'est chargé d'expédier les 59 premiers numéros aux archives nationales, suivront trois exemplaires de chaque numéro à paraître. Nous rentrons un peu plus dans l'histoire.

Jean-Michel se charge également d'insérer sur son site tout les EGF déjà parus, la tâche est longue. Bon nombre sont déjà accessibles.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS SECTION MANCHE- MER DU NORD
LE 05/02/2006 AU CERCLE NAVAL

Le 05 février 2005 à 18h00 au cercle naval de Cherbourg Octeville a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de l'Amicale des Plongeurs démineurs section Manche / Mer du Nord.

Cette réunion a donné lieu à convocation jointe en annexe.

Présents : 18 membres

Pouvoirs : 13 pouvoirs

1. PETIT MOT DE BIENVENUE

Après un moment de recueillement en hommage aux disparus de l'année 2005, le président a présenté le rapport moral de l'association suivi du rapport financier présenté par le trésorier.

2. RAPPORT MORAL

L'amicale est forte de 66 membres actuellement + un membre d'honneur : Serge Voisin.

Le bureau est composé :

d'un président : Jean-Michel Bollut

d'un vice président : Pierre Le Roux

d'un secrétaire : Louis Cadio

d'un trésorier : René Ferrazzi

d'un représentant au GPD : Patrick Fortaner

d'un représentant dans le Nord: Didier Damiens

Ce bureau a été élu pour 3 ans le 06/03/04

Le président a surtout évoqué l'assemblée générale nationale de l'association qui a eu lieu les 15-16 et 17 juillet 2005 à Cherbourg et a remercié toutes les autorités maritimes et civiles qui ont permis le bon déroulement de ces retrouvailles. Il a souligné que les statuts ont été modifiés lors de cette A.G et déposés en préfecture du Var. Il reste maintenant à élaborer le règlement intérieur.

La section cherche toujours un porte drapeau.

3. BILAN FINANCIER

Le trésorier a présenté le bilan financier qui a été approuvé à l'unanimité.

Ce bilan est joint en annexe.

4. BILAN DES 6 MOIS DE PRESIDENCE NATIONALE

Comme précisé au § 1, les statuts de l'amicale ont été déposés en préfecture du Var, le siège social de l'association étant domicilié au cercle officiers marinières de Toulon.

Une demande de numéro ISSN pour l'Écho des Grands Fonds a été faite à la bibliothèque nationale à Paris.

Le vice président Pierre Le Roux lit un courrier du professeur Barthélémy dans lequel il fait part de ses regrets de devoir démissionner de l'association au vu des nouveaux statuts, notamment son art 7 et nous assure de ses sentiments les plus amicaux. Le vice président propose de le nommer membre d'honneur suite aux services rendus par le professeur à la plongée et plus particulièrement à la spécialité de plongeur démineur. Les membres de la section Manche / Mer du Nord sont d'accords à l'unanimité. Cette qualité de membre d'honneur ne prendra effet qu'après l'acceptation des deux autres bureaux (Atlantique et Méditerranée). Un courrier du président national sera adressé au professeur Barthélémy pour lui témoigner de toute notre gratitude, sans s'engager à ce stade de la suite que nous nous proposons de donner à cette démarche en accord avec les deux autres sections.

5. PROJETS

L'achat de deux ordinateurs portables pour le trésorier et le secrétaire ont été approuvés. Un repas champêtre aura lieu au printemps à Helleville, au domicile du président. Un voyage sera organisé afin d'assister à la sortie du cours de plongeurs démineurs à l'école de St Mandrier ainsi qu'à l'assemblée générale nationale, les 23-24 et 25 juin 2006.

6. PATRIMOINE

Il a été rappelé que chacun peut envoyer des films, photos ou tout autre souvenir à l'amicale afin de les immortaliser et qu'ils ne disparaissent pas.

7. QUESTIONS DIVERSES

- *Le drapeau de l'amicale doit-il être reconnu par la chancellerie ?*
Philippe Lemonnier va se renseigner et donner réponse au président.
- *Doit-on s'affilier à la FAMAC ?*
Philippe Lemonnier va rechercher le côté positif d'une éventuelle affiliation.
- *Suite à une question posée lors de l'assemblée générale nationale à propos du déminage du canal d Suez en 1974 et 1975 et de la citation des plongeurs à l'ordre de l'Escadre sans croix à savoir d'attribuer à ces plongeurs le droit de porter la médaille de la défense nationale avec étoile ou palme, le président lit la réponse négative de la ministre de la défense :
Il n'y a pas d'effet rétroactif pour le port de cette médaille.*
- *Quelles sont les démarches à effectuer pour les demandes de décorations ?*
Ghislain Commard enverra au président la marche à suivre.

Le président a alors levé la séance et convié tous les membres et leurs conjoints au verre de l'amitié suivi du repas servi au cercle naval.

Le Président BOLLUT JM

Recettes		BILAN ANNEE 2005		
Cotisations	795,00	Dépenses		
dons	109,00	cotisations	10,00	
coopérative	194,00	activités extérieures	134,40	
repas assemblée générale	528,00	courrier	116,10	
assemblée nationale	2125,00	repas assemblée générale	580,60	
participation région	400,00	fonctionnement	22,73	
total	4151,00	assemblée nationale	2291,77	
		bureau national	296,54	
		total	3452,14	
		Résultat	698,86	

Du 1/01/2005	Au 31/12/2005		
compte cheque	902,47	1601,33	698,86
compte épargne	1545,65	1576,56	30,91
caisse	0	0	0
Total	2448,12	3177,89	729,77

Mon cher Philippe,

À la lecture du dernier bulletin de liaison n° 59 de Décembre 2005, j'ai été surpris d'apprendre que j'étais le seul à demander l'exclusion de G. LORIDON et ce, sans donner de motif valable et sérieux.

J'ai en principe le courage de mes opinions et je maintiens tout ce que j'ai pu dire sur ce sujet.

Mais je ne peux admettre que de fausses informations me concernant soient divulguées à l'attention de tous nos camarades à travers l'ECHO des G-Fonds.

Pour mémoire, je te rappelle que nous étions au moins cinq anciens ce jour-là représentant une majorité silencieuse, à demander la démission du bureau qui n'était pas conforme aux statuts et que je mentionnes toi-même en citant l'intervention de M.H. D'ESTIENNE D'ORVES.

Au risque de me répéter, je rappelle que ce n'est pas la personne de G. LORIDON qui est en cause mais le fait qu'il n'est pas Plongeur-Démineur et qu'il ne peut de ce fait occuper une fonction au bureau.

Cofin :

J.M. BOLLUT
J.F. FATE
B. SEVELLEC
P. GAUARY
M.H. D'ESTIENNE D'ORVES

À bientôt et sans rancune.

Amicalement

J.P. MARY

Jean-Paul bonsoir

Comme tu l'as souhaité, une partie de ta lettre paraîtra dans l'EGF.

Tu me permettras de te répondre par Email interposé, le dernier de l'année 2005.

J'ai bien reçu ton courrier et je l'ai parcouru avec attention. Ta remarque est très pertinente mais tu noteras qu'une autre personne s'est manifestée ce jour là bien avant toi, à 10h23 et des poussières en la personne de M.H.D. d'Orves (page19 / ligne 22 EGF n° 59). Vous étiez cinq effectivement mais deux ont pris la parole, dont toi en dernier ressort. Tu n'es donc pas seul à avoir désiré ce jour là le départ de Gérard. On va dire que tu en étais leur porte parole, à 10h47 pour être exact. Nous avons tous bien compris les raisons de son départ.

Amitiés / Philippe Livoury / le rapporteur de cette assemblée.

Musée Frédéric DUMAS à SANARY

"La Marine Nationale toujours présente au Musée Frédéric DUMAS à SANARY par l'arrivée de son nouveau Président le C.C (R) Jean Luc FIORINA, ancien plongeur d'essais grande profondeur au GISMER, ancien Nageur de combat au Commando Hubert.

L'amicale des plongeurs démineurs lui souhaite ainsi qu'à son équipe une bonne route dans cette importante tâche ainsi qu'une longue vie au Musée Frédéric DUMAS.

L'amicale ne manquera pas d'affirmer ses contacts.



Photo Musée Frédéric Du-



CAKE AU JAMBON ET AUX OLIVES

A la demande de plusieurs lectrices de L'EGF voici la recette du cake au jambon et aux olives.

<u>Ingrédients :</u>	200 g de jambon	100g de gruyère râpé
	20 olives noires dénoyautées	4 oeufs
	20 olives vertes dénoyautées	250 g de farine
	15 cl de vin blanc sec	1 sachet de levure chimique
	15 cl d'huile d'olive	Beurre / sel / poivre

1 Préchauffez le four à 220°C (th 7) .

2 Cassez les œufs dans un saladier, versez le vin blanc, l'huile d'olive et fouettez jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène .

3 Ajoutez le gruyère râpé, tamisez la farine, incorporez la en pluie au mélange. Mélangez bien puis ajoutez la levure. Salez d'1 cuillère à café de sel et poivrez plus ou moins généreusement, selon votre goût. Mélangez à nouveau.

4 Coupez le jambon et les olives vertes et noires en petits morceaux. Ajoutez les à la pâte à cake et mélangez de nouveau.

5 Beurrez et farinez généreusement un grand moule à cake (ou deux petits pour l'apéro). Versez-y la pâte à cake. Enfournez aussitôt et laissez cuire pendant environ 45 bonnes min .

6 Vérifiez la cuisson en piquant au couteau dans la pâte : Si il ressort net, le cake est cuit. Si il ressort pas net, le cake n'est pas cuit. Si le dessus du cake dore trop vite couvrez le de papier aluminium. Démoulez et servez tiède ou froid .

Servez en entrée, les tranches de cake tièdes sur une chiffonnade de salade verte légèrement assaisonnée d'une vinaigrette à l'huile d'olive. Parsemer de baies roses et décorer de quelques rondelles de concombre très fines

Vous pouvez aussi découper le cake en tranches d'1 cm d'épaisseur environ, elles mêmes coupées en 3 ou 4 et les présenter à l'apéritif, piquées d'une demi olive dénoyautée .



BON APPETIT
GEGE Sion